

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	26 (1912)
Heft:	4
Rubrik:	Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La couleur du ruban de la devise et de celui qui lie les feuillages, n'a pas été fixée: on la trouve tantôt bleue (comme pour l'Etat de Genève), tantôt violette, couleur des Eaux-Vives.

Les pièces de l'écu eaux-vivien rappellent: le lac, qui borde une grande partie du territoire communal (la barque latine); son origine épiscopale, comme terre du Chapitre (la clef), et enfin l'exercice de l'Arc. Les branches de houx signifieraient qu'il s'agit d'une ancienne commune de la République, le houx étant le signe de ralliement adopté entre les communes et les Confédérés. Quant à la devise elle est la traduction latine du refrain d'une vieille chanson locale: «Dans les Eaux-Vives est le bonheur.»

La population de cette Commune est d'après le recensement cantonal de 1911, de 18 422 habitants.
Henry Deonna.

Miscellanea.

Les armes de la famille Viret. Dans une intéressante dissertation sur les armoiries parlantes (Arch. hérald. 1910, p. 45) M. Jean Grellet prouve par de nombreux exemples que, bien souvent, pour déterminer exactement une figure, pour trouver la relation entre cette figure et le nom de celui qui la porte en son écu, il est indispensable de connaître tel provincialisme, tel vocable maintenant hors d'usage. Une preuve de plus à l'appui de cette assertion est celle que fournissent les armes des Viret.

Les Archives héraudiques ont publié deux articles sur les cachets du réformateur de ce nom. Dans le premier, M. D. reproduit (Arch. hérald. 1910, fig. 116 et 117) un cachet armorié qui présente en chef une sorte de soleil dont tous les rais seraient flamboyants; c'est, croyons-nous, d'après ce cachet qu'ont été dessinées les armes des Viret dans l'Armorial vaudois de Mandrot (édit. 1880). L'auteur du second (Arch. hérald. 1911, p. 84), M. Henry Déonna, étudie deux cachets. L'un (fig. 64 et 65), de caractère héraudique, porte au premier du coupé «une quintefeuille», l'autre (fig. 66) «une figure incompréhensible, c'est peut-être une fleur à six pétales? peut-être une roue?»

Cette dernière hypothèse est presque une solution. Nous croyons en effet pouvoir affirmer que l'empreinte représente un petit moulin à vent, ce jouet d'enfant que Rabelais appelle *virolet* et que l'on nomme dans le Canton de Vaud *veret* ou *viret* (Glossaire du patois de la Suisse romande de Bridel, M. D. R., XXI). Le soleil flamboyant et la quintefeuille ne seraient que des déformations de cet objet.
André Kohler.

Changement des couleurs des huissiers genevois. M. Paul E. Martin, archiviste d'Etat de Genève, nous communique le texte ci-dessous relatif au changement de couleurs des manteaux des huissiers de Genève.

Dès la 1^{re} moitié du XVI^e siècle les guets ou huissiers de la ville portaient une livrée *gris et noir*, mais au milieu du XVII^e siècle on adopta les couleurs

violet et noir, qui avaient été portées autrefois et devaient se rapporter aux anciennes armoiries de Genève.

A l'époque de la Révolution on abandonna ces couleurs et l'on adopta pour la livrée des huissiers le rouge et le jaune. L'emploi de ces couleurs fut confirmé par la constitution de 1794-96. La note suivante nous donne la date exacte de l'introduction de ces nouvelles couleurs¹.

Genève. Archives d'Etat. Ms. hist. 45 h, p. 49.

[Journal de Barthélemy Pierre Noël, né 1746, mort 1814, commissaire général 1792].

Du 10 Juin [1792]

«Les huissiers ont commencés aujourd'hui à porter les manteaux aux couleurs de la Ville, rouge et jaune, au lieu des manteaux noir et violet qu'ils avoient porté jusqu'à présent.»



Fig. 81

Sceau d'un chevalier de la Toison d'Or. M. Herald Jomini, des Archives cantonales à Lausanne, nous communique aimablement le moulage d'un sceau qu'il a relevé sur un document de 1549, aux Archives de Lausanne, et portant les armes de Vergy: *de gueules à trois quintefeuilles d'argent, entourées du Collier de la Toison d'Or* (fig. 81).

Nous attribuons ce sceau à Claude de Vergy, fils de Guillaume de Vergy, seigneur de Champvent près Yverdon, et d'Anne de Rochechouart.

Claude de Vergy, gouverneur du Comté de Bourgogne, fut créé chevalier de la Toison d'Or (202^e) sous Charles-Quint, cinquième chef et souverain de l'Ordre. Il était baron de Champlitte et avec son frère Guillaume, coseigneur de Champvent et la Motte. En 1536 leur châtelain prêta hommage en leur nom à LL. EE. de Berne pendant que l'armée bernoise assiégeait Yverdon.

Claude de Vergy avait épousé en première noce; le 30 août 1501, Hélène de Gruyère et en deuxième noce, en 1523, Philiberte de Vienne. Il mourut le 11 janvier 1560, âgé de 75 ans.

D.

Unter Miscellanea des ersten Hefts des Schweizer Archiv für Heraldik „Ein unedierter Fleckensteinschild“, berichtet E. A. S., dass in dem durch ihn gezeichneten und in dem Artikel unter Fig 7 reproduzierten Schild des Bischofs Johann VII. von Basel (Steinrelief im Basler Münster), dem Künstler vier Binden vorgeschwungen hätten, da man die Binde und nicht das Feld im Relief darzustellen pflegt.

¹ Pour plus de détails sur ces questions consulter: Blavignac, *Armorial genevois ou recherches sur les armoiries de la République de Genève depuis l'époque la plus ancienne jusqu'à nos jours*, dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève* Tome VI (1849), p. 372-377.

Ist es aber nicht wahrscheinlich, dass das Relief, nach der Zeichnung zu urteilen, gerade zurückgibt, was Frh. v. Minnigerode-Alterburg über das Wappen der Fleckenstein sagt: „Auf den Schild wurde grünes Tuch gespannt und mit drei wagrechten weissen Zeugstreifen noch besser befestigt“.

Kann man aus Figur 7 nicht ebensogut lesen, dass die mit Tuch überspannte Bildfläche durch drei horizontale Streifen niedergedrückt wird? A. v. S.

Bibliographie.

Armorial général de J. B. Rietstap. Supplément par V. Rolland. Paris.¹ *Fascicules*: IX-XII, 1911. XIII, 1912.

Ce recueil périodique publié par M. V. Rolland contient des armoiries de familles de tous les pays, classées par ordre alphabétique. A côté du nom de famille se trouve mentionné le pays ou la province d'origine, puis la lecture de l'armoirie accompagnée d'un dessin à l'appui. Ce qui donne le plus d'intérêt à cette publication est que la plupart de ces armoiries sont représentées par des reproductions d'exlibris anciens.

Nous avons relevé dans cet armorial un certain nombre de noms suisses. Ce sont dans la livraison IX: les familles Bachelin et Baillioz de Neuchâtel, Bacilieri, Badi, Baguti et Bailli, du Tessin, Bajol, Baldenstein, von Balm de Soleure et de Balthasar de Lucerne; dans la livraison X: les familles Barba, Barbezat et Barrelet, de Neuchâtel, Barberini et Baroffio du Tessin, et une notice sur les Bavier; dans la livraison XI: les familles Bedaulx de Neuchâtel et Bellasi du Tessin, et la suite de la notice sur les Bavier; dans la livraison XII: les familles Berner von Bernekg, Besson (d'Estavayer), Bodmer (avec la reproduction de l'exlibris de Jean Henry Bodmer, orfèvre), Bondeli, Bonvespre et Burckhardt; enfin dans la XIII^e livraison nous trouvons les familles Bubenberg, Büttikon et Capt.

D.

J. B. MERCIER. — **Ex-libris Franc-Comtois.** Préface de M. Léon Quantin. Ouvrage orné de 72 reproductions. Dijon, chez l'auteur, 3 rue de la Préfecture. 1909.

MM. Jules Gauthier et Roger de Lurion écrivaient en 1903 (*Marques de Bibliothèques et ex-libris franc-comtois, 2^e partie, Besançon*) qu'en vingt ans de recherches ils avaient découvert quatre cent-treize marques de bibliothèques, et qu'ils croyaient avoir épuisé la mine franc-comtoise. Ils avaient mis patiemment à contribution les bibliothèques publiques ou ecclésiastiques, libéralement ouvertes à leurs investigations, et feuilleté des milliers de livres rares et précieux pour opérer leur récolte. En 1905, M. J. B. Mercier signalait cependant quarante-neuf pièces inédites auxquelles M. Antoine Maire, secrétaire des Hospices de Gray, ne tardait pas à en ajouter quarante et une autres. Ce dernier publia,

¹ 206 Boulevard Péreire, Paris.